

Étude réalisée pour la commission PECH – Impact de l'exploitation de l'énergie éolienne en mer et des autres énergies marines renouvelables sur les pêcheries européennes

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- L'ampleur et la capacité de l'**exploitation des ressources liées à la production d'énergie renouvelable en mer varient grandement** selon les bassins maritimes européens. L'extension géographique à l'horizon 2025 laisse présager une **forte augmentation du risque de conflits spatiaux** en mer du Nord, en mer Baltique et en Méditerranée au cours des cinq prochaines années.
- Le développement cumulé en cours et à venir des énergies renouvelables en mer affecte principalement **les flottes de chalutiers** qui pêchent diverses espèces démersales et des crustacés, sachant que la composition de l'effort de pêche connaît des variations importantes d'une flotte à l'autre sur un même site de planification.
- Des **programmes de surveillance normalisés** à l'échelle européenne fourniraient des données écologiques et socio-économiques qui sont actuellement indisponibles (autrement dit, chiffreraient les **coûts indirects des possibilités de pêche perdues**), mais qui se révèlent nécessaires à l'évaluation des **effets écologiques et socio-économiques** globaux cumulés de l'extension des énergies renouvelables en mer.
- La présente étude propose un **cadre d'intégration** afin de **clarifier et d'atténuer** les **effets des énergies renouvelables en mer** pour les **pêcheries**, en établissant des **lignes directrices** transparentes sur l'extension des énergies renouvelables en mer, sur la **consultation précoce des acteurs concernés**, sur l'intervention de **tiers indépendants** ou encore sur les **indemnités compensatoires**. Il s'agit également de faciliter un accompagnement dans l'application des **bonnes pratiques** en matière de **planification de l'espace marin** et la coopération entre les utilisateurs de l'espace marin.



Contexte

La présente étude vise à **proposer une vue d'ensemble de l'impact général du développement des énergies renouvelables en mer sur les pêcheries** des bassins maritimes européens. Elle met également en évidence des **pistes envisageables en vue de la coexistence** des deux secteurs d'activité, décrit des **exemples de bonnes**

Le présent document est une synthèse de l'étude sur « impact de l'exploitation de l'énergie éolienne en mer et des autres énergies marines renouvelables sur les pêcheries européennes ». L'intégralité de l'étude, disponible en anglais, peut être téléchargée à l'adresse suivante: <https://bit.ly/33OC3nl>

Département thématique des politiques structurelles et de cohésion

Direction générale des politiques internes

Auteurs: Vanessa STELZENMÜLLER, Antje GIMPEL, Jonas LETSCHERT, Casper KRAAN, Ralf DÖRING (Institut Thünen pour la pêche en mer)

PE 652.212 - Octobre 2020

pratiques et les enseignements tirés, signale les **lacunes dans la littérature scientifique** et formule des **recommandations stratégiques**.

Le travail effectué se concentre sur une **analyse approfondie du chevauchement géographique** dans les mers européennes entre **l'effort de pêche actuel des flottes et l'extension spatiale présente et à venir des énergies renouvelables en mer**. Les données utilisées proviennent du système d'identification automatique et du système de surveillance des navires. Nous avons également **défini les notions de coexistence, de cõimplantation et de coopération**, qui permettent de dresser un bilan à partir d'exemples représentatifs au Royaume-Uni, au Danemark, en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas. Grâce à un état de l'art normalisé, nous avons synthétisé ce que l'on sait aujourd'hui sur **l'incidence des énergies renouvelables en mer sur les pêcheries** et repéré **les lacunes dans nos connaissances en la matière**.

La présente étude a été préparée entre juin et août 2020 par l'Institut Thünen pour la pêche en mer (Allemagne), d'après des recherches documentaires, la compilation et l'analyse des données existantes et un état de l'art.

Impact des énergies renouvelables en mer sur les pêcheries européennes

L'**essor des énergies renouvelables en mer**, comme les parcs éoliens en mer, représente un axe essentiel de la transition globale vers un **secteur de la production d'électricité sans carbone**. L'extension des énergies renouvelables en mer varie grandement d'une mer européenne à l'autre: les pays d'Europe du Nord, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Danemark, la Belgique, les Pays-Bas et la Suède disposent actuellement du plus grand nombre de parcs éoliens en mer. Cette **extension spatiale** s'accompagne d'un **risque croissant de conflits** avec les autres secteurs d'activité marins, tels que les pêcheries. En Europe, la **planification de l'espace marin répartit celui-ci entre les nombreuses activités humaines** en mer, comme le développement des énergies renouvelables en mer ou le transport maritime, mais parvient rarement à renforcer la capacité d'adaptation des pêcheries.

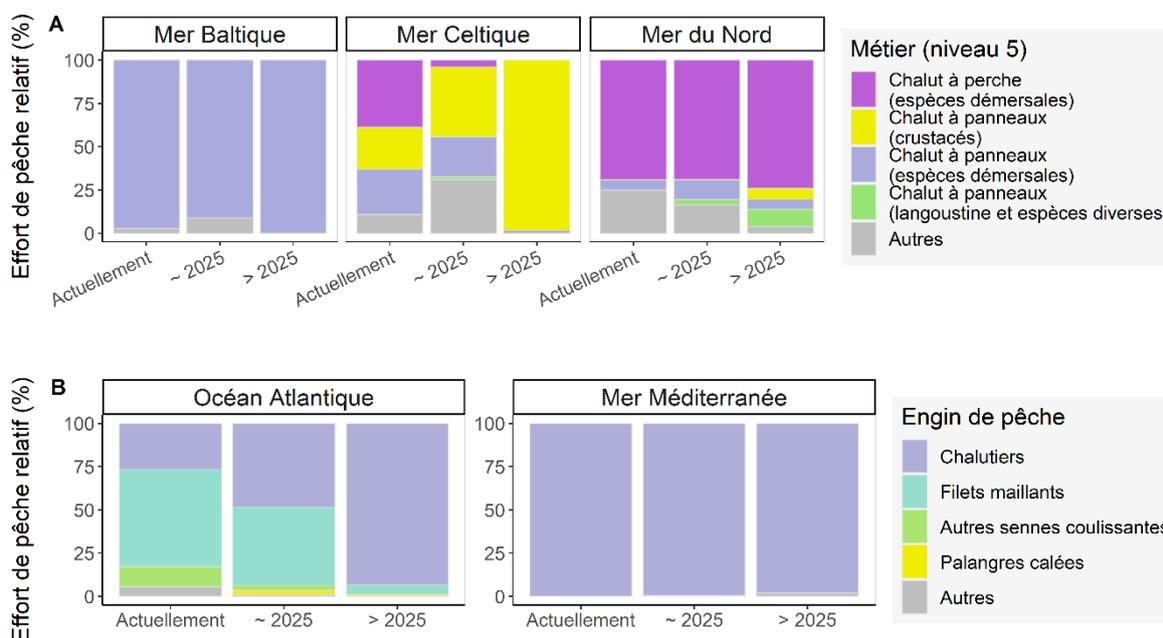
Une analyse des chevauchements géographiques et temporels entre le développement des énergies renouvelables en mer et les activités de pêche des flottes européennes laisse présager **une forte augmentation du risque de conflits spatiaux** en mer du Nord, en mer Baltique et en Méditerranée à moyen terme (jusqu'en 2025). Ainsi, en mer du Nord, le chevauchement géographique exprimé en nombre total d'heures de pêche pourrait être multiplié par plus de deux d'ici à 2025. À l'inverse, le risque de conflits causés par l'extension des énergies renouvelables dans l'Atlantique et en mer Celtique restera bas à moyen terme, mais devrait **augmenter considérablement** à long terme (après 2025). En mer Baltique, en mer Celtique et en mer du Nord, l'extension des énergies renouvelables en mer affectera principalement les flottes de pêche qui déploient des chaluts et pêchent des crustacés (**Figure 1**). En outre, les résultats montrent une **grande variation de l'effort de pêche par flotte** et des énergies renouvelables en mer **au fil des ans**, ce qui souligne la nécessité de procéder à des **évaluations locales et régionales** fondées sur des données normalisées.

La restriction des activités de pêche dans une zone plus étendue est susceptible d'entraîner une **nouvelle répartition des activités de pêche**, y compris des industries et de la logistique liées au secteur. **Les analyses d'impact économique** portant sur l'incidence des énergies renouvelables en mer sur les pêcheries doivent étudier les **coûts directs et indirects** de la perte de possibilités de pêche, par exemple les **effets sur les communautés locales et sur les activités économiques terrestres**; néanmoins, ces analyses sont compliquées par le **faible volume de données socio-économiques publiées et par le manque d'harmonisation de ces dernières**. La disponibilité des données spatiales sur les activités de pêche s'améliore progressivement, mais il n'existe pas de **stratégie normalisée à l'échelle européenne de recherche et de suivi** de l'extension des énergies renouvelables en mer ainsi que de ses effets sociaux et écologiques.

Bonnes pratiques en matière de coexistence

La notion de **coexistence** renvoie au fait que deux activités ou plus (par exemple, des activités de pêche et l'exploitation d'énergies renouvelables en mer) **se déroulent au même endroit et/ou en même temps**; la **coimplantation** quant à elle la **gestion explicitement commune** d'au moins deux activités qui occupent un même espace en mer. Enfin, la **coopération** est définie par l'interaction entre deux activités ou plus qui **tirent chacune des avantages de cette relation**, ce qui permet la croissance de l'ensemble des activités. Le déploiement de mesures permettant la coimplantation ou la coexistence dépend de caractéristiques propres au site et des **approches de gestion intégrée** retenues, **comme la planification de l'espace marin**. Des études de cas portant sur le Royaume-Uni, le Danemark, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont permis de dégager quelques mesures susceptibles d'**atténuer les conflits d'usage spatiaux**, notamment: 1) une **consultation précoce des acteurs concernés**, afin de repérer très tôt tout risque de conflits et de tenir compte de l'importance de chaque partie prenante; 2) l'intervention de **tiers indépendants** pour faciliter les processus de négociation et l'**établissement de lignes directrices sur l'extension des énergies renouvelables en mer** et 3) **des indemnités compensatoires** pour les perturbations et les pertes de revenus ou dépenses supplémentaires entraînées par la situation. L'objectif commun de ces trois mesures est de contribuer à **réduire les incidences néfastes**. La coimplantation des énergies renouvelables en mer et d'autres utilisations de l'espace marin peut réduire le risque d'incidences sur celles-ci, renforcer la relation entre les secteurs concernés et même conduire à une coopération bénéfique entre eux.

Figure 1: Proportions relatives de l'effort de pêche total des principales flottes de pêche présentant un chevauchement avec les zones prévues dans les bassins maritimes européens pour les installations d'énergies renouvelables en mer dans les scénarios actuels, à moyen terme (~ 2025) et à long terme (> 2026)



Source: Auteurs, d'après les données fournies par 4C Offshore Ltd. et EMODnet en ce qui concerne les énergies renouvelables en mer, les données fournies par la convention OSPAR (Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est), la Commission d'Helsinki (Commission pour la protection de l'environnement marin de la mer Baltique) et le Bureau fédéral allemand pour l'agriculture et l'alimentation (BLE) pour la partie (A) et Global Fishing Watch pour la partie (B) en ce qui concerne les pêcheries, et la [Commission européenne \(2008a\)](#) en ce qui concerne les niveaux de métier.

Remarque: Le niveau de métier désigne un groupe d'opérations de pêche ciblant un ensemble donné d'espèces, effectué au moyen d'un engin donné durant une période de l'année donnée et/ou dans une zone donnée

Principales lacunes dans les connaissances nécessaires à une gestion intégrée éclairée

Les **connaissances actuelles** sur l'impact des énergies renouvelables en mer sur les pêcheries se concentrent essentiellement sur les **incidences écologiques et environnementales**. Les effets environnementaux de l'extension future des énergies renouvelables en mer commencent à peine à être observés. Nous avons relevé un **manque criant d'analyses d'impact économique, social et culturel** de l'extension des énergies renouvelables en mer sur les pêcheries. De manière générale, il convient de **mener davantage d'études** afin d'évaluer les incidences potentielles du développement des énergies renouvelables en mer, notamment des parcs éoliens en mer, sur le secteur de la pêche, les communautés locales et les activités économiques terrestres.

Recommandations

Sur la base des analyses que nous avons effectuées, nous recommandons:

- de **promouvoir des programmes de surveillance normalisés** et **l'harmonisation des données de pêche, qui sont indispensables** à l'évaluation des effets écologiques, socio-économiques et environnementaux cumulés de l'extension des énergies en mer;
- de **faciliter un travail de recherche plus important sur les effets des installations d'énergies renouvelables en mer** sur le secteur de la pêche, les communautés locales et les activités économiques terrestres, ce qui permettra d'orienter la planification de l'espace marin en tenant compte des pêcheries, dont il faut soutenir les capacités d'adaptation;
- de **développer un accompagnement dans l'application des bonnes pratiques en matière de planification de l'espace marin pour ce qui est de la mise en œuvre de mesures d'atténuation** qui visent à réduire le risque de conflits entre les pêcheries et le développement des énergies renouvelables en mer, ainsi qu'à promouvoir la coopération entre les utilisations de l'espace marin.

Autres informations

La présente synthèse peut être consultée dans les langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, français et italien. L'étude, disponible en anglais, et les synthèses peuvent être téléchargées à l'adresse suivante: <https://bit.ly/33OC3nI>

Pour en savoir plus sur les travaux de recherche du département thématique pour la commission PECH: <https://research4committees.blog/pech/>



Clause de non-responsabilité et droits d'auteur Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen. La reproduction et la traduction sont autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable du Parlement européen et transmission d'un exemplaire à celui-ci. © Union européenne, 2020.

© L'image figurant à la page 1 est utilisée sous licence d'Adobe Stock

Administrateur de recherche: Marcus BREUER

Assistance éditoriale: Mariana VÁCLAVOVÁ, Jana BERGMAN

Contacts: poldep-cohesion@ep.europa.eu

Ce document est disponible sur l'internet à l'adresse suivante: <https://www.europarl.europa.eu/committees/en/pech/home/highlights>